Image not found or type unknown

Contrat d'apprentissage d'un mineur

Par **cardon**, le **30/11/2009** à **13:02**

Bonjour,
Ma fille de 17 ans est apprentie dans un Institut d'esthétique sur Paris. Son Maître d'apprentissage est en longue maladie et aucun avenant de contrat a été fait pour désigner un autre Maitre d'apprentissage. Hors depuis l'absence de son maître d'apprentissage qui est également la patronne de l'institut ; une esthécienne a pris en charge ma fille Mathilde pour l'amener au mieux à son diplôme.
Comment puis-je procéder pour spécifier à l'employeur qu'il est dans l'illégalité.
Je vous remercie
Madame CARDON

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés